PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Administration des affaires des Sauvages

L'honorable M. THOMPSON, en l'absence du ministre de l'Intérieur, dépose un bill pour amender l'Acte concernant l'administration des affaires des Sauvages.

Le but de ce projet de loi est d'établir des regles plus severes relativement aux Métis qui desirent profiter des privileges accordes par les traites ou y renoncer; pourr endre les terres des Sauvages, dans les differentes provinces, sujettes aux taxes municipales; pour etablir des reglements plus severes relativement a la vente de boissons enivrantes aux Sauvages et pour ordonner que dans la Colombie Anglaise, les amendes imposees pour infraction a ces reglements soient, en vertu d'un arrête du gouverneur en conseil, remises aux autorites provinciales.

Le bill est lu pour la première fois.

L'élection de Haldimand

Sir Richard CARTWRIGHT, après avoir proposé l'ajournement, appelle l'attention de la chambre sur la reponse que le ministre de la justice a faite, l'autre jour, a son interpellation au sujet de Charles Young, l'un des députés officiers rapporteurs lors de l'election dans le comté de Haldimand.

Il communique à la chambre des affidavits du shérif et du geolier du comte de Brant pour demontrer que dans le cours du mois de mai 1879 un nomme Charles Young a ete condamné a deux mois d'emprisonnement pour avoir volé du blé, et que vers le même temps il fut aussi condamné à six mois d'emprisonnement par le juge de la cour de comté.

Sir Richard Cartwright lit aussi un affidavit de M. Couiter, le candidat libéral, qui a protesté contre la nomination de Young comme depute officier-rapporteur, et prend le ministre de la justice a partie parce que celui-ci a declare, l'autre jour, qu'on ne pouvait considerer Young comme un employé du gouvernement.

C'est le gouvernement, dit le député d'Oxford Sud, qui nomme les officiers rapporteurs et il est, par consequent, responsable de leurs actes. Le gouvernement manquerait à son devoir s'il n'adoptait des mesures pour faire comprendre a l'officier-rapporteur de Haldimand qu'il ne lui était pas permis de choisir comme son député un homme qui avait de si mauvais antecedents.

L'honorable M. THOMPSON répond que sur toutes les plaintes qui ont été formulées l'année derniere contre les officiers-rapporteurs, pas une seule n'a été prouvée. Cela, neanmoins, n'a pas empêché l'honorable deputé d'Oxford Sud d'attaquer le gouvernement et de l'accuser de faire ces nominations pour des fins politiques; mais personne n'ajoutera foi a ses affirmations tant qu'il n'aura pas cite un jugement prononce par les tribunaux. Ces accusations generales ne sont pas fondees.

Je rappellerai, dit le ministre de la justice, le cas de M. Dunn que les honorables deputes de la gauche avaient attaqué avec violence pendant plusieurs jours de suite; cependant lorsque M. Dunn a été traduit à la barre de cette chambre, ils n'ont pas eu le courage de proposer qu'il fut censuré. (Applaudissements.)

Le gouvernement n'est pas responsable, soit d'apres la constitution, soit d'apres nos statuts, des actes des sous officiers rapporteurs. Tout fonctionnaire public, officier rapporteur ou sous officier rapporteur peut être mis en accusation s'il viole la loi, mais, dans ce cas, il lui est permis de se défendre, privilege que l'honorable deputé d'Oxford-Sud n'a pas accorde a celui qu'il accuse aujourd'hui.

Le gouvernement ne se rend pas responsable de l'exactitude des renseignements qui pourront être donnes a cette chambre relativement aux antecedents du sous-officier rapporteur dont il est question. Le 9 avril, j'ai donne tous les renseignements que je possedais sur le compte de ce sous-officier rapporteur; je n'ai pas jugé a propos de faire une enquete minutieuse a ce sujet parce que, suivant moi, les circonstances ne l'exigeaient pas, mais j'ai donné tous les renseignements qui m'avaient été communiques.

Je considere qu'il est aussi déplacé de la part de l'honorable deputé d'Oxford Sud de demander au gouvernement s'il sait que sur 8,000 ou 10,000 sous officiers rapporteurs, un ait été emprisonné pour vol, que s'il posait la même question au sujet de toute autre personne dont le gouvernement n'aurait jamais entendu parler. (Ecoutez! Ecoutez!)

Ce n'est pas le gouvernement qui nomme les sous-officiers rapporteurs et il ne connait rien de leurs antecedents, mais c'est l'officier rapporteur qui les nomme. Je crois que l'officier rapporteur peut donner des renseignements qui demontreront que l'honorable deputé d'Oxford Sud s'est montré injuste a l'égard du sous-officier rapporteur dont il est question, et puisqu'on n'accuse pas celui-ci d'avoir manqué à son devoir, dans l'exercice de ses fonctions, je ne vois pas pourquoi l'on rappellerait un malheur qui lui serait arrivé il y a plusieurs années et qui ne concerne le gouvernement en rien. Je considere que l'on commet une grave injustice.

Sir Richard CARTWRIGHT, répond qu'il a été informé que des bulletins de vote avaient été rejetes illégalement par ce sous-officier rapporteur.

L'honorable M. LAURIER dit que le gouvernement, puisqu'il s'est arroge le pouvoir de nommer les officiers rapporteurs, est responsable du fait qu'un ex-prisonnier a agi comme le representant de la loi lors d'une election. Ce sont, ajoute le chef de la gauche, les sherifs ou des hommes bien places qui devraient être nommés officiers rapporteurs et cette charge devrait être permanente.

Sir John A. MACDONALD dit que le gouvernement est responsable du fait que les officiers rapporteurs sont autorises à nommer les deputés officiers rapporteurs.

Nous avons été forcés, ajoute le premier ministre, de modifier la loi afin de donner au gouvernement le pouvoir de nommer les officiers rapporteurs. Nous avons constaté qu'on agissait injustement à l'égard du parti conservateur, surtout dans Ontario. Lorsque les sherifs ou les registrateurs étaient nommés officiers rapporteurs le gouvernement de cette province exerçait une pression sur ces fonctionnaires, qui étaient nommés pour des fins politiques dans le but de nuire a l'élection des candidats conservateurs. (Ecoutez! Ecoutez!) Pour se protéger, le gouvernement a été force de modifier la loi.

Le gouvernement est responsable au peuple si des personnes incompetentes a remplir cette charge sont nommées, et le fait que, bien que des accusations de toutes sortes aient été portees contre des candidats ou leurs agents, aucune, cependant, n'a été portée contre les officiers rapporteur nommés par le gouvernement, prouve que celui-ci n'a fait aucune nomination dont on puisse se plaindre. (applaudissements). Il est evident que si on eût fait ces nominations dans le but de favoriser les candidats conservateurs ou bien qu'on eût choisi des personnes incompétentes, sur le nombre des officiers rapporteurs, on en aurait trouvé un, au moins, en defaut. (Ecoutez! Ecoutez!)

Autrefois, on avait raison de choisir comme officiers rapporteurs les registrateurs, qui pouvaient être révoqués si leur conduite y donnait lieu; mais aujourd'hui ces personnes, généralement, jouent le role d'agents politiques et font ce que leur commande le gouvernement provincial.

Les gouvernements provinciaux ne sont pas responsables envers cette chambre, qui ne peut les censurer d'avoir nommé des officiers rapporteurs par esprit de parti, tandis que le gouvernement fédéral doit rendre compte de ses actes a cette chambre. (Applaudissements.)

Le gouvernement ayant été informé que dans certains comtés les autorités provinciales avaient exercé une pression sur les officiers-rapporteurs, a dû modifier la loi pour se proteger. (Ecoutez! Ecoutez!

M. DAVIES soutient que les officiers-rapporteurs ne devraient pas être nommés au bon plaisir du gouvernement fédéral.

M. MCNEILL dit que dans son comté, le shérif a été nommé officier rapporteur, ce qui n'a pas empêché les libéraux de critiquer cette nomination (Ecoutez! Ecoutez!) Les libéraux sont difficiles à contenter.

M. DESJARDINS dit que dans les élections partielles qui vont avoir lieu prochainement dans la province de Québec, le gouvernement provincial menace de changer les officiers rapporteurs si ceux-ci ne nomment pas des deputes officiers rapporteurs qui partagent ses vues politiques (Ecoutez! Ecoutez!)

M. MADILL fait remarquer que le gouvernement de la province d'Ontario a nommé comme juge de Paix une personne qui avait été envoyee auparavant au penitencier. Il faut croire que cet homme s'était converti.

M. PATTERSON (Brant)—Je m'attendais que le ministre de la justice aurait déclaré qu'il acceptait les faits tel que le depute d'Oxford Sud les a exposés.

M. FREEMAN proteste contre la déclaration qui a été faite que les députés de la droite voteraient contre la justice et le droit. L'honorable député qui a dit cela, ajoute-t-il, n'oserait pas le repeter en dehors de cette chambre. (Rires et applaudissements.)

L'honorable M. Thompson dit qu'il s'était réservé le droit d'accepter les faits. Il a donné tous les renseignements qu'il possédait et c'est un cas dont le gouvernement n'est pas responsable.

La motion d'ajournement est retirée et l'incident est clos.

Le bill déposé par sir Charles Tupper, pour amender l'Acte concernant le revenu consolidé et l'audition des comptes publics est pris en considération par le comite général de la chambre.

La Banque Nationale

L'Orateur communique à la Chambre un message du sénat annonçant que le bill pour reduire le capital-actions de la Banque Nationale et le bill concernant la banque Federale ont été adoptés sans amendements.

La falsification des substances alimentaires

La chambre se forme en comité, afin de prendre en considération le bill déposé par l'honorable M. Costigan, pour amender l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires.

Le bill pourvoit à ce que la loi s'applique à certains articles, tels que les poudres à patisserie qui ne sont pas compris dans la definition des substances alimentaires. Ces articles, quelquefois, peuvent être nuisibles à la santé et il est desirable qu'ils soient soumis à l'analyse. On propose par ce bill que l'expression "substance alimentaire" s'applique a tout article servant d'aliment ou de breuvage à l'homme ou aux animaux, ainsi qu'à tout ingredient destiné à être mélangé a cet aliment ou breuvage, dans quelque but que ce soit.

Advenant six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Le bill pour amender l'Acte concernant la falsification des substances alimentaires ayant été approuvé par le comite général de la chambre, est lu pour la troisième fois et adopté.

Le chemin de fer de Chignecto

MM. Jones (Halifax), Welsh et Ellis s'opposent à la seconde lecture du bill déposé par sir Charles Tupper pour accorder une nouvelle subvention a la compagnie du chemin de fer de Chignecto, destiné a transporter des navires.

Sir Charles TUPPER—Il y a six ans, le parlement decidait de faire construire ce chemin et depuis on n'a rien demandé en sus du crédit que le parlement avait vote pour ces travaux.

L'honorable deputé d'Halifax s'oppose à la construction de ce chemin dans l'interêt de la ville qu'il représente; il veut que tous les navires arrêtent à Halifax et y fassent quelques dépenses.

Je comprends cela; mais ce que je ne puis m'expliquer c'est l'opposition soulevee par l'honorable deputé de Queen, parce que c'est l'île du Prince-Edouard, qui recueillera les plus grands avantages de la construction de ce chemin. Les navires pourront faire deux ou trois voyages de Charlottetown a Boston ou New-York contre un qu'ils font aujourd'hui. (Ecoutez! Ecoutez!)

La construction de ce chemin est désirable dans l'interêt du pays. Le projet est approuvé par les hommes les plus importants des provinces d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick.

Cette expérience ne se fera pas au dépens du pays, mais aux dépens de capitalistes qui se sont mis à la tête de l'entreprise, et le gouvernement ne paiera pas un sou avant que le chemin ait été en opération pendant une année et que le succès de l'entreprise soit assuré.

L'honorable M. MITCHELL croit qu'avec des capitaux la construction du chemin est possible, mais il considère que la proposition soumise à la chambre est absurde.

M. WELDON (Saint-Jean) préférerait à la construction de ce chemin de fer le percement d'un tunnel entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme.

La question étant mise aux voix, la motion proposant la deuxième lecture du bill est adoptée par un vote de 51 contre 52.

Bills lus pour la deuxième fois

Les bills suivants déposés par le gouvernement sont lus pour la deuxième fois:

Bill pour amender la loi concernant les marques de commerce frauduleuses.—L'honorable M. Thompson.

Bill pour amender l'Acte concernant les proces sommaires.—L'honorable M. Thompson.

Bill concernant la convention internationale pour la protection des câbles sous-marins.—L'honorable M. Thompson.

Bill pour amender l'Acte concernant les chemins de fer.—L'honorable M. Pope.

Bill concernant l'application de certaines lois y mentionnées à la province de Manitoba.—L'honorable M. Thompson.

Bill pour amender l'Acte concernant les élections fédérales. — L'honorable M. Thompson.

Bills adoptés

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et adoptés:

Bill pour amender de nouveau la loi concernant la procedure en matieres criminelles.—L'honorable M. Thompson.

Bill pour modifier le chap. 121 des statuts revises du Canada concernant les peines, pardons et commutations de sentences.—L'honorable M. Thompson.

La séance est levee à 10.30 hrs.

Les Canadiens des Etats-Unis

LOWELL MASS—L'élection des officiers de l'association des jeunes gens de Lowell a eu lieu dimanche et a donné le resultat suivant: President, J. B. H. Daigle; vice president, C. S. Marchand; secrétaire-archiviste, E. A. Doucet; secrétaire-correspondant, L. C. Gelinas; bibliothécaire, Joseph Champagne.

L'installation des nouveaux officiers aura lieu le premier dimanche de Mai.

DANIELSONVILLE, CONN.—Voici le resultat des élection du cercle Dubuque et association Lafayette:

Dr J. Daury, président: L. J. Tétrault, 1er vice president; George Caron, 2e vice président; Albert Jasmin, secrétaire; H. Gendron, ass.-sec.; Eloi Jette, sec. très.; directeurs: Louis Després, J. B. Despres, H. Choquette, P. Therien, Moise Donais, Jean Rondeau, Octave Gladu, Israel Seguin, Wilfrid Thouin; com. ordonnateurs: Alx. Maillot, Felix Lavallee.

ROCHESTER—Voici le résultat de l'élection des officiers du Club National Independant (naturalisation) de Rochester, N.H.: President, M. l'abbé U. Lamy; 1er vice président, Pierre Poisson; 2e vice président, Dr Ex. Duval; sec. archiviste, E. Humbert; assistant secrétaire archiviste, Damase Lavoie; secrétaire financier, J. B. Nadeau, trésorier, G. Richer. L'election des differents comités a été remise a la prochaine assemblée. La formation de ce club est dûe au dévouement patriotique de MM. les abbés U. Lamy, E. Humbert, M. Chuainard, D. Boisclair, Dr Ex. Duval, N. Bisson et plusieurs autres messieurs pleins de patriotisme qui ont bien voulu adresser la parole à l'assemblée qui se composait d'environ 350 personnes. Les dames qui ne sont jamais en arrière dans des circonstances semblables s'y étaient rendues en grand nombre. Un vote de remerciements leur fut donné pour leur dévouement dans cette occasion. Un grand nombre promettent d'avoir l'œil à ce dévouement et de tout faire pour l'encourager. Plus de 200 hommes et jeunes hommes se sont enroles dans le club et prétendent se faire naturaliser à seule fin de voter et être des hommes.

WATERBURY—Le bazar au profit de notre future église est commencé depuis lundi dernier au People's Theatre, coin des rues Banck et Grand. Tout promet un beau succes, la salle est très bien decoree. Les paroissiens de Sainte Anne se sont surpassés cette année pour les décorations ainsi que le grand nombre d'articles qu'ils ont donnés pour garnir les tables. On remarque parmi les articles de choix, un tableau representant Saint Jean Baptiste et donné par le comité de cette société. Ce portrait est travaillé à l'huile et nous félicitons les messieurs du comité de la société Saint Jean Baptiste de l'acquisition de ce magnifique tableau. Les autres tables présentaient aussi un joli coup d'œil. Un magnifique drapeau a été donné par la paroisse. Nous avons eu le plaisir d'entendre les melodies de la fanfare Saint Jean Baptiste, accompagnée de leur directeur, M. F. Bedard, durant le bazar.

FALL RIVER—Voici le resultat des élections de l'Union Canadienne Saint Jean Baptiste, Bowenville: Chapelain, M. l'abbé Payan. Président, N. Lebeuf; secrétaire-archiviste, Jean Parent; secrétaire correspondant, J. N. Payan.

—Le R. P. Mousselet, de l'ordre des Maristes est à prêcher une grande retraite pour les hommes du village Flint. L'assistance est très nombreuse et a beaucoup de peine à se loger dans notre petite église.

—La Ligue des patriotes a eu ses élections jeudi. Les messieurs suivants ont été élus officiers: Chapelain, R. P. Estava. Président, P. F. Peloquin; sec. arch., Geo. F. Desjardins; sec.-corr., Chs Pariseau; trésorier, N. P. Berard.

—Les élections semi-annuelles de la société Saint Jean Baptiste, ont eu lieu avec le resultat suivant; Chapelain, l'abbé Laflamme, Président, U. J. Dufault; sec. arch., T. Dupant; sec.-corr., A. O. Marien; tresorier, J. E. Amiot; medecin, Dr de Grandpre.

—Lundi, eut lieu à la salle de la société Saint Jean-Baptiste la premiere assemblée de la convention des delegués des differentes societes canadiennes de la ville. Les societes suivantes y etaient representees: La société Saint Jean Baptiste; le Cercle Salaberry; la Ligue des Patriotes; L'Union Canadienne Saint Jean Baptiste, Bowenville; La société des Jeunes Gens; La Garde Napoléon Ier et la Garde Impériale. Ces delegues etaient au nombre de 30 et constituerent le bureau suivant: President, U. J. Dufault; vice-president, F. X. Lebœuf; secretaire, P. F. Peloquin; ass. sec., J. C. Lavoie; trésorier; Jules Marchand. Le but de cette convention est de s'occuper des préparatifs nécessaires à l'excursion projetée de Nashua, à l'occasion de la grande demonstration nationale du 28 juin prochain, et de faciliter, s'il est possible, la tâche immense qui incombe au comite executif, en s'attendant avec lui, au nom des sept societes canadiennes de Fall River, qui ont a peu pres toutes decide de prendre part a cette fête, au sujet des details indispensables au succes de cette vaste entreprise. Cette premiere assemblée a été tres harmonieuse et fait espérer de cette organisation les resultats les plus satisfaisants.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

416, 418 et 420 rue Sussex

ENTRPRENEUR

— DE —

POMPES FUNEBRES

Chariot neuf, très élégant, le plus beau dans toute la cité d'Ottawa

J. SENECAL

Coin des rues York et Dalhousie

Etablissement ouvert jour et nuit. Ordres exécutés avec promptitude.

Connexion téléphonique.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer les Balances — ou — Inspecter vos Poids allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier. Presses à Sceaux et Memorials. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS

TAPISSERIE!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 395 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, etc

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant prepare à executer toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a des plusieurs années d'experience, et gagnera tous les ouvrages faits a son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

AVIS AUX MERES — LE "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes cherubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Avez confiance et demandez le sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

Grande Reduction

— DANS LES —

Manteaux de Dames, Dolmans, Circulaires doubles en fourrure, Bonnets, Manchons, Colliers, Kasses, Pagotes, Gants, Mitaines de toutes especes de Pelleteries, Raquettes, Tomes Sauvages, Souliers mous, etc., Au dessous du prix coutant.

Venez voir nos chapeaux de Printemps

JOS. COTÉ, 114 rue Rideau

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte s'il le désire, et sous la direction du renommé cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf les chambres sont spacieuses et des plus aérées, faisant face au parc Major's Hill.

Le entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 336 et 338 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

VENTE POUR CLORE

Tous les articles suivants:

FER, ACIER, OUVRAGES EN BOIS, RESSORTS ET... ETC.

Les forgerons trouveront un grand avantage en nous faisant une visite.

J. D. HUNTON & CIE.,
131, rue Wellington

N.B.—Outils de menuisiers une spécialité.

Pour acheter

— DES —

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marche que toute autre maison à Ottawa.

Conditions: Au comptant seulement.

P. O'REILLY

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chaudronneries en cuivre, Valves, *Injecteurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes nationaux.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'Aisance, Eviers et bains, etc.

Couvertures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour engins de Pease combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

S. ROGERS & SON

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ET EMBAUMEURS

15 et 17 rue Nicolas, résidence au 2e etage

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Chemin de fer Intercolonial

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, et route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap-Breton et Terreneuve.

Des nouveaux et élégants chars palais grèves de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train du soir le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax des élevateurs de première classe, des maisons d'entrepot et toutes les commodites désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant a

E. KING, agent de billets,
27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 édifice Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER,
Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 22 Nov. 1887. } 1a

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS,
NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau: Au dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Departements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BUREAU D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

— DENTISTE —

25 RUE SPARKS

Occupera au mois d'Avril l'ancien bureau du Dr Nolin, coin des rues Sussex et Rideau. Heures du bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR ET MEDAILLEU
35 RUE MEICALFE,
OTTAWA, ONTARI

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis: - - - $10,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandees reçoivent une attention immediate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en detail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment a son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres details. Il espère par un prompt attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAN

— DE —

CHAUSSURES EN GROS!

A transporté son etablissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

Pour MESSIEURS SEULEMENT

A LOUER

De confortables chambres meublées à l'Hôtel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant

J. W. LANCTOT,
1 87-8 Propriétair

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE ONZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. } MERCREDI, 18 AVRIL 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

..... billets de 1re série à $1.00,

..... billets de 2me série à 25 s.

La somme de $..... est ci-jointe.

Nom ..... No.

Rue .....

ou Boîte du Bureau de Poste No .....

Localité .....

ADRESSE

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale. moins une commission de 10 à 25 pour cent.

& S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada. L. A. Trépanier, No 351 rue Saint-Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE

— DE —

CHAPEAUX

FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,

— CHEZ —

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.—Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES!

ROYALE

LÉVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, buggys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes americaines où nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillant sous notre direction; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte a toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS!

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cuvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—c